



# LE PETIT JUIGNEEN

Le journal des Associations et de la municipalité

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi,  
jeudi, vendredi, samedi  
de 8h30 à 12h

N°1 DECEMBRE 2014

## Sommaire

Editorial P2

Vie Municipale P3

Vie Associative P4

Nos Ecoles P9

Actualités P10

Infos pratiques P12

### LE PETIT JUIGNEEN

Rédaction:

\*Commission communication et

vie associative\*

-L.GIRARD

-C.BOUTET

-L.ELY

-N.LECHVIER

-V.FORTIN

-G.DE BURFORT

-C.TOUCHET

-J.HOCQ

-A.LHOMMEAU

-E.RAGOND

-M.MONSIMIER

-M.C.GAUTIER

## DATES A RETENIR

### DECEMBRE 2014

- 05 **A.G. du Comité de Jumelage**  
*Salle des associations*
- 10 **A.G. et repas des Aînés Ruraux**  
*Salle des fêtes*
- 12 **Illumination du SAPIN et Marché de Noël des écoles**  
*Place du Grand Jardin*
- 31 **Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le comité des fêtes**  
*Salle des fêtes de Solesmes*

### JANVIER 2015

- 10 **Voeux du Maire, samedi 18 H**  
*Salle des fêtes*

### FEVRIER 2015

- 01 **Galette de l'ASJ**  
*Espace Loisirs*
- 07 **Paella du Comité des Fêtes**  
*Salle des Fêtes*
- 13 **Loto de l'ASJ**  
*Salle des Fêtes de Solesmes*
- 14 **Concours de pétanque**  
*Stade*
- 26 **Galette des Aînés Ruraux**  
*Salle des fêtes*
- 27-28 **Concours de Belote**  
*Salle des fêtes*

### MARS 2015

- 08 **Carnaval des écoles**  
*Stade*
- 23 **Concours de belote**  
*Salle des fêtes*
- 28 **"Soirée Bretonne" organisée par l'APE de l'école publique**  
*Salle des fêtes*

### AVRIL 2015

- 03 **Loto organisé par l'APE de l'école du Sacré Coeur**  
*Salle des Fêtes de Solesmes*
- 13 **Randonnée des Aînés Ruraux**  
*Espace Loisirs*

### MAI 2015

- 01 **Randonnée vélo et pédestre du Comité des fêtes avec le CCAS.**  
*Espace Loisirs*
- 04-10 **Exposition d'Ans Traces Sites**  
*Salle des fêtes*
- 16-17 **Manifestation du Comité de Jumelage**  
*Salle des fêtes*
- 29 **Loto de l'AS Juigné**  
*Salle des fêtes de Solesmes*
- 30 **Cochon grillé de l'AS Juigné**  
*Salle des fêtes de Solesmes*

### JUIN 2015

- 01 **Randonnée pédestre des Aînés Ruraux.**  
*Espace Loisirs*
- 06 **Tournoi de sixte de l'AS Juigné**  
*Espace Loisirs*
- 07 **Bric à Brac de l'Ass. des Parents d'élèves de l'école privée**  
*Terrain communal*
- 12 **Kermesse de l'Ass. des Parents d'élèves de l'école privée**  
*École Sacré Coeur*
- 14 **Randonnée pédestre de l'Ass. des Parents d'élèves de l'école publique**  
*École publique*
- 19 **Fête de l'école publique**  
*École publique*
- 28 **Tour de Sarthe Moto**  
*Place du Grand Jardin*

## Brèves

- Sécurité route de Bellevue : installation des radars pédagogiques courant Décembre avant réflexion sur les futures installations de sécurité.
- Fin des travaux d'enfouissement des lignes électriques : projet d'aménagement piétonnier dans la "Côte".
- Juigné fête NOEL : Illumination du sapin et Marché de Noël des écoles place du Grand Jardin, le vendredi 12 décembre à partir de 17h.
- Voeux du Maire 2015 : **SAMEDI** 10 Janvier à 18H à la Salle des Fêtes.
- Recensement de la population 2015 : la campagne commence le 15 janvier.
- Restructuration de l'école publique : travaux programmés à partir de juin 2015.



# Editorial

Au vingt et unième siècle, il pourrait sembler désuet de choisir comme moyen de communication un journal papier. Et pourtant ! Si nous avons pu croire, il y a quelques années, que chaque habitant de Juigné serait connecté et assidu aux dernières publications de notre site, c'était sans compter sur le poids de nos habitudes et de notre éducation. Alors que les médias s'évertuent à trouver comment communiquer dans un monde où l'immédiateté est la règle et où les distances sont abolies, il ne faut pas oublier que dans nos petites communes, l'échange direct reste la meilleure manière de nous connaître.

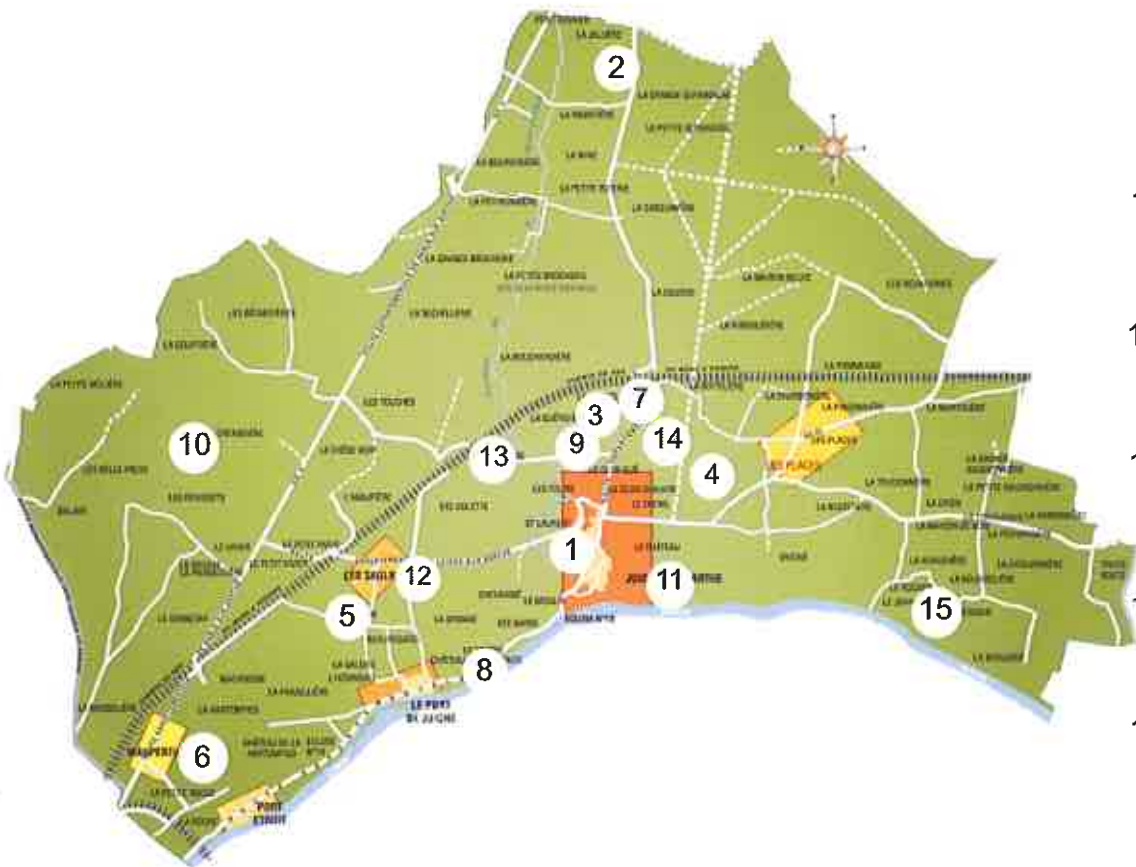
Se voulant simple et concret, « le Petit Juigné » aura pour avantage de pouvoir être lu et relu par chacun et sera un lien entre tous les acteurs de la vie communale, membres des associations, commerçants, artisans, enseignants, simples citoyens et élus.

Il sera le complément idéal au site web de la commune.

Je remercie celles et ceux qui, avec Christophe Touchet, maire-adjoint en charge de la communication, apportent leurs idées et contribuent par leur énergie à faire renaître le journal communal.

Le Maire  
Daniel CHEVALIER

## VOS ELUS



- 1 - Daniel CHEVALIER
- 2 - Claire GUERINEAU
- 3 - Claude FOURNIER
- 4 - Christophe TOUCHET
- 5 - Jean-Luc BERGER
- 6 - Liliane ELY
- 7 - Laurence GIRARD

- 8 - Laurence BATAILLE
- 9 - Jean-Michel MALFROY
- 10 - Carole BOUTET
- 11 - Guy DE DURFORT
- 12 - Violaine FORTIN
- 13 - Jérôme COUDREUSE
- 14 - Nathalie LEC'HVIEN
- 15 - Bruno LOUATRON

# Vie Municipale

## L'assainissement à Juigné

### L'assainissement individuel

Malgré un habitat dispersé, caractéristique des communes rurales, 20% seulement des habitations de la commune sont équipées d'un assainissement individuel.

Le contrôle est réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) sous la responsabilité de la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

### L'assainissement collectif

500 habitations sont raccordées à un système collectif sur 5 secteurs :

- Port Étroit : habitations reliées à Sablé (station de la Bouverie).
- Port de Juigné : poste de relevage relié à la station du bourg de Juigné.
- Les Saulneries : station à filtre à sable avec pompe de circulation.
- Les Places : station à filtre à sable en gravitaire.
- Bourg de Juigné : station avec production de boues activées d'une capacité de 1000 équivalents habitants en gestion communale.

Ces stations sont contrôlées par les services de l'état (Conseil Général : SATESE).

Les derniers rapports confirment le bon fonctionnement de ces stations. Les effluents sont conformes aux normes de rejets dans le milieu naturel et répondent aux exigences légales.

D'autre part et chaque année, tous les équipements sont suivis par une société spécialisée afin de définir un programme régulier de remise en état.

Un plan d'épandage de 55 hectares avec 2 agriculteurs est opérationnel et un organisme effectue le suivi de la qualité des boues épandues. Le dernier investissement réalisé a permis de réduire le volume des boues de 25% et donc le coût de l'épandage.

La commission environnement issue du Conseil Municipal étudiera les investissements permettant de maîtriser l'évolution des coûts d'épuration pour les années à venir.

La présence d'eaux pluviales en quantité importante dans le réseau d'eaux usées va nécessiter le contrôle des réseaux du Bourg. Un diagnostic des réseaux devra être réalisé en 2015.

## Rappel : interdiction de brûlage des déchets

La mairie vous rappelle que l'article 84 du règlement sanitaire départemental type, qui constitue la base des règlements sanitaires départementaux édictés par les préfets, interdit le brûlage à l'air libre des ordures ménagères. Or, les « déchets verts » (issus de la tonte de pelouse, taille de haies et d'arbuste, résidus d'élagage...), s'ils sont produits par des ménages, sont assimilés à des déchets ménagers selon l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement. Cette interdiction est motivée par un objectif sanitaire et environnemental.

Le non-respect de cette interdiction peut être punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

**Les déchets verts doivent faire l'objet d'un compostage individuel ou d'un apport en déchetterie.**

## Infos travaux

→ Les travaux d'enfouissement des lignes électriques, téléphones et éclairage public (la Côte, rue des Vignes, route de la Mine et Saint-Laurent) seront terminés en début d'année 2015.

→ Pour éviter les inondations en cas de fortes pluies, des travaux ont été réalisés sur les réseaux (rue des Vignes, impasse de la Perdrix, Sainte-Barbe et au hameau des Mille Pieds).

→ Terrain de football : remplacement de deux projecteurs usagés.

→ Ecole : esquisses - avant projet - projet et dépôt de la demande de permis de construire.

# Vie Associative

## Ecole de Foot

"Un village, une école de foot". Le club de l'AS Juigné a compris le message.

Avec des installations de qualités mais avec un effectif très réduit en jeune, le club à tout mis en œuvre pour relancer son école de foot.

À la fin de la saison dernière, des actions de recrutements et des initiations ont été proposées aux jeunes de la commune et hors commune avec des objectifs précis :

→ Augmenter nos effectifs en jeunes.

→ Travailler en entente avec l'école de foot avec Solesmes.

Un travail qui a fini par payer puisque notre école de foot a démarré le 03/09/2014 avec une équipe de U7 et une équipe U9.



## ASJ FOOT

Après une saison 2013-2014 exceptionnelle qui a vu la montée des 2 équipes séniors, la saison 2014-2015 a commencé officiellement début septembre, pour les footballeurs de l'ASJ avec une reprise des entrainements fin juillet. Les résultats d'ensemble pour les 2 équipes sont bons, ainsi que pour la totalité des équipes toutes catégories confondues engagées en commun avec les clubs voisins (Vion, Solesmes, Auvers, Poillé).

A noter cette année, la création d'une équipe «foot loisir». Celle-ci joue environ 2 matchs/mois les vendredis soir en automne et au printemps afin de préserver les terrains en hiver, l'équipe est sponsorisée par HUET PAYSAGE. En plus de pratiquer leur sport favori, ces «anciens footballeurs» se retrouvent à l'issue du match autour d'un repas. Amusement et convivialité sont bien sûr à l'ordre du jour.

En cette saison 2014-2015, l'école de foot a été redynamisée sous l'égide de Abdelali Mokdad qui passe actuellement son BMF (Brevet de Moniteur de Foot) avec l'aide d'éducateurs des clubs voisins. A cet égard une formation s'est déroulée au mois de septembre à Juigné sur 4 jours sous la responsabilité de la ligue du Maine pour former au mieux nos éducateurs qui encadrent nos jeunes pendant les séances d'entraînement. Les mercredis une dizaine de jeunes de «foot animation» se retrouvent ainsi sur les terrains.

L'effectif du club :

37 séniors, 2 U16, 8 U13/U12, 9 «foot animation», 14 membres du bureau, 2 arbitres officiels et 2 arbitres bénévoles, environ 22 joueurs «foot loisir».

Quelques dates à retenir :

1er Février 2015 : Galette des rois, au stade

13 février 2015 : Loto , salle des fêtes de Solesmes

29 mai 2015 : Loto , salle des fêtes de Solesmes

30 mai 2015 : cochon grillé, salle des fêtes de Solesmes (réservation possible dès maintenant)

6 juin 2015 : tournoi, au stade

L'ensemble du bureau de l'ASJ vous souhaite à tous une Bonne Année 2015.

Pour tout renseignement sur l'ASJ vous pouvez contacter Eric Ragond : 06/13/83/44/67



## JUMELAGE TSAGARADA - JUIGNÉ



Il y a 25 ANS

L'amitié entre deux hommes , fait jaillir l'amitié entre deux peuples

TSAGARADA est un des plus beaux village et l'une des plus populaires destinations touristiques de Grèce. Situé dans la partie orientale de la péninsule luxuriante, sur la côte de la mer Egée. Il combine d'une manière unique, la beauté naturelle sauvage de la montagne, avec ses grands platanes majestueux, les châtaigniers, les eaux courantes et cristallines des sources, les ruisseaux et les petits ponts en arc qui forment un paysage naturel avec la profonde « GRANDE BLEUE », endroit idéal pour les vacances d'été avec ses deux très jolies plages MYLOPOTAMOS et FAKISTRAS.

Ce village de montagne, situé à 500m d'altitude, 50 km de Volos, est constitué de quatre hameaux : Agia Paraskevi, Agia Kiriaki, Agios Stéfanos, Taxiarches ; on y trouve les bâtiments municipaux et une magnifique place devant l'église comportant un énorme platane daté de 1000 ans, tout près de Hania une des stations de ski les mieux aménagées de Grèce.

Tsagarada est un village de 700 habitants environ, avec une grande culture sociale et économique. Organisé autour du tourisme et de l'agriculture, il est actuellement inclus dans une communauté de communes. L'administration communale est assuré par la commune de ZAGORA. Les écoles sont aussi regroupées par tranches d'âges dans les différents villages .

Comité de jumelage.



# Comité des Fêtes

Présidente : Mme Boulay Colette

Vice Président : Mr Georget Roger

Secrétaire : Mr Tessé Serge

Adj. Secrétaire : Mr Landeau Christian

Trésorier : Mr Lhommeau Michel

Adj. Trésorier : Mr Guérineau Daniel

Membres : Mmes Marcereuil Elise, Paterne Geneviève, Froissard Réjane, Delaunay Monique, Chevreuil Jeannine, Mr Legendre Denis.

## Nos activités :

7 février 2015 : Soirée Paëlla

8 mars 2015 : carnaval animé par la batterie fanfare « l'Espérance de Loué », accompagné des enfants des deux écoles.

1er mai 2015 : randonnée vélo et pédestre

13 septembre 2015 : barbecue pour tous les juignéens

St sylvestre 2014, il reste quelques places, pour tout renseignement, tel : 02/43/56/95/16.

**Le comité des fêtes vous attend nombreux à toutes ces manifestations.**

# ANS TRACES SITES

## QUI SOMMES-NOUS ?

Ans traces Sites, c'est l'association du patrimoine de la commune.

Nos Objectifs ?

Recenser les éléments du patrimoine juignéen, notamment industriel, les éléments de la mémoire vivante à son sujet.

Œuvrer pour la préservation de ce patrimoine et de cette mémoire.

Les faire découvrir au plus grand nombre par des animations, des expositions, etc.

L'histoire d'Ans Traces Sites en quelques mots

Suite à un travail des élèves de l'école publique sur le passé minier de notre village, il fut décidé de créer une association : Ans traces Sites fut fondée en 1995.

Outre son travail sur la mine (à nouveau en 1997), Ans traces sites a aussi œuvré pour faire mieux connaître Raymond Dubois, sculpteur juignéen d'adoption (exposition et plaquette en 2003), à faire mieux connaître le patrimoine du bord de l'eau, notamment le passé minotier du village (2006 et 2010), les carrières et les fours à chaux (2009 et 2012). Lors des journées du patrimoine nous présentions alors une exposition sur le thème choisi, mais nous présentions aussi ce passé industriel en faisant fonctionner des maquettes, d'une porte marinière, d'un bélier hydraulique... ou en le faisant revivre par de petite saynètes.

La mine dite de l'Alma, à proximité du hameau de Maupertuis, fin XIXème début XXème siècle.



**LE PETIT JUIGNEEN - MAIRIE DE JUIGNE ALLEE DU GRAND JARDIN - 72300 JUIGNE-SUR-SARTHE**

Nous avons aussi organisé des visites ou des randonnées pour découvrir le patrimoine architectural et industriel du bourg ou du reste du territoire communal.

Ans Traces Sites en 2014 :

\_En mars, au Mans, au Centre de l'Étoile et à l'invitation de l'association Art et Civilisation du Maine, conférence d'Henri Massé sur le passé minier de Juigné.

\_En avril, toujours au Mans, participation au FesCh'tival sur le thème « si ma mine m'était contée ». Cette manifestation était organisée par l'association Ch'ti en Maine. Nous y présentions une exposition sur les mines à Juigné.

\_Lors des Journées du patrimoine, exposition et visites du village sur Juigné pendant la seconde guerre mondiale et la Libération (environ 200 visiteurs pour l'exposition). Voir photos ci-dessous.



Avant la fin de l'année, mise en ligne sur le site de la commune d'une page consacrée à Raymond Dubois et d'une autre au centenaire du début de la Première Guerre Mondiale.

#### Nos projets :

Citons notamment :

- Participation, le 8 mai, au 70ème anniversaire de l'armistice de 1945, notamment avec une exposition plus complète encore et des animations.
- Mise en valeur le bélier hydraulique de Juigné.
- Poursuite du travail dans le cadre du centenaire de la Première guerre mondiale.

#### Ans Traces Sites c'est aussi :

Une équipe qui fait des suggestions aux élus, sur les circuits pédestres, l'aménagement du vieux bourg...

Qui réalise de nombreux enregistrements de témoins de notre passé.

Une équipe qui cherche des renseignements sur notre passé, notamment aux archives municipales ou départementales (c'est ce travail qui fournit la « matière première » des expositions et des visites que nous organisons)...

Aujourd'hui, Ans Traces Sites, c'est une quinzaine de membres qui, en fonction de leurs disponibilités, conjuguent leurs talents pour faire mieux connaître le passé et le patrimoine juignéen, et tout cela dans la bonne humeur et la convivialité. Alors, si le cœur vous en dit, rejoignez-nous.

## GYM POUR TOUS

Yoga et Gym - Saison 2014-2015 - Nouveau : ZUMBA

Depuis septembre, l'association "Gym pour tous" propose :

2 cours de YOGA : mardi à 20h15 à 22h et jeudi de 15h45 à 17h30 (salle des Associations au-dessus de la Mairie)

2 cours de GYM : mercredi de 19h15 à 20h15 ou 20h30 à 21h30 (salle des fêtes)

Vous pouvez participer à la première séance gratuitement et sans engagement.

Tarifs pour la saison 2014-2015 :

Gym : 78 € - Yoga : 140 € - Gym + Yoga : 185 €

Renseignements auprès de Jacques HOCQ au 02 43 95 38 05 ou 07 86 12 43 85 -

Mail : laurence.hocq@wanadoo.fr

ou Mlle Jocelyne PORTIER AU 02 43 95 10 94.

Nouveauté ! L'association propose également un cours de ZUMBA

séance : les mercredi (gratuite et sans engagement la première séance)

Cours le mercredi de 18h30 à 19h15 à l'étable des Roussets à Juigné

Forfait annuel : 90 € Document: Affiche



## RECREALIRE

BOURSE AUX JOUETS ET MATERIEL DE PUERICULTURE

La bourse aux jouets organisée par l'association "Récréaire" a lieu tous les ans à la salle des fêtes de Juigné.

Association « Récréaire »

Président : Madame Marie-Hélène CHEVALIER

Rue de la Mairie, 72300 JUIGNE-SUR-SARTHE 09 79 01 49 86



Juigné-sur-Sarthe. La bourse aux jouets a fait des heureux

LE PETIT JUIGNEEN - MAIRIE DE JUIGNE ALLEE DU GRAND JARDIN - 72300 JUIGNE-SUR-SARTHE



## Nos écoles

### Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée



Mme Isabelle TOUCHET, directrice de l'Ecole du Sacré Coeur accueille deux nouveaux enseignants : Mme Laëtitia PAULOIN et M Alexandre HOMET

Ils seront assistés de Mme Marie Laure GAREAU, aide maternelle et Mme Marion BRICHET, auxiliaire de vie scolaire, Mme Coralie GUEMAS assurant la garderie

Manifestations : Une belle météo a accompagné le 20 septembre 2014 les 192 randonneurs ayant découvert ou redécouvert la commune au fil d'un parcours organisé par l'APEL de l'Ecole Du Sacré Coeur

## Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique

L'association a pour but de récolter des fonds en organisant diverses manifestations au cours de l'année pour financer les projets pédagogiques et les sorties scolaires de l'école (l'année dernière nous avons financé la classe découverte à Paris à hauteur de 180 euros par enfant).

Cette année, notre première manifestation a été l'organisation d'un marché d'automne qui s'est déroulé le 16 octobre dernier. Les parents nous avaient apporté des fruits et légumes de saison ainsi que des gâteaux et chocolats fait maison.

A cette occasion, Guenola HUET, la directrice de l'école, a confectionné avec les classes de CE1-CE2, CM1 et CM2, 2 soupes de saison ! Ils ont ensuite proposé une dégustation lors du marché.

Toutes les personnes présentes au marché ont apprécié goûter les soupes de nos enfants !

Notre bureau se compose de :

- Président : Frédéric Huet
- Trésorière : Magali Coubard
- Trésorière adjointe : Véronique Gabillard
- Secrétaire : Angélita Lancelleur
- Secrétaire-adjointe : Violaine Fortin



Cette année, nos manifestations sont les suivantes :

- Marché de Noël : vendredi 12 décembre (place de la mairie)
- Carnaval : 8 mars
- Soirée familiale bretonne : 28 mars
- Randonnée pédestre : 14 juin
- Fête de l'école : 19 juin

**VENEZ NOMBREUX !!**



# Actualités

## Passé à poisson, quelques informations complémentaires

Qu'est-ce que la continuité écologique de l'eau ?

C'est l'obligation de permettre la libre circulation de l'eau, des sédiments et des poissons.

Est-ce une idée récente ? Une idée de l'UE ?

Non, une ordonnance de 1669 en fait déjà état en France. Plusieurs lois sur la pêche en parlent : en 1865 et plus récemment en 1984 et en 1992.

Pourquoi des passes à poissons sur la Sarthe ?

C'est la volonté des élus du Conseil Général de la Sarthe de préserver le tourisme fluvial de la Sarthe, donc de conserver barrages et écluses, et l'obligation de se conformer aux lois qui par voie de conséquences entraîne la création de passe à poisson à chaque écluse sur cette voie navigable.

Après les deux passes réalisées cette année, trois sont prévues en 2015.

Le coût de la passe est réparti entre : l'agence de l'eau, le Conseil Régional et le Conseil Général, ce qui n'entraîne pas de charge pour notre commune.



La passe à poisson, avant mise en eau.

## Petit message d'un habitant de Juigné

Petite promenade devant les panneaux près de l'écluse de Juigné :

*« Regarde papy la pelleuse qui flotte !*

*Elle ne flotte pas, elle est sur une barge pour construire une échelle à poissons.*

*C'est quoi une échelle à poissons ?*

*C'est une partie du barrage qui est aménagée avec des bassins successifs pour permettre aux poissons de sauter des hauteurs à leur portée ou de se déplacer dans un courant pas trop fort pour passer le barrage.*

*Pourquoi ils ne l'ont pas fait en même temps que le barrage ?*

*Au début du 19 siècle, quand les nouveaux barrages ont été construits, on ne se souciait pas des poissons migrateurs, comme le saumon, qui vivent en mer et montent se reproduire vers la source d'une rivière, celle où ils sont nés. L'obstacle des barrages est impossible à franchir pour des petits poissons. Depuis 2006 c'est une obligation de réhabiliter les rivières.*

*Alors maintenant ils pourront remonter ?*

*Oui, si les espèces n'ont pas disparu, si les polluants de l'eau ne les empêchent pas de vivre ou n'altèrent pas leur système de reproduction.»*

*Ce n'est pas sûr que ça serve à quelque chose alors ?*

*Je vais éviter de porter un jugement comme je l'ai lu dans un journal de Sablé : « Chères échelles à poissons » qui laisse à penser que c'est inutile. « Très chère » information puisqu'elle ne comporte aucun argument.*

*Ca coûte combien ?*

*Le prix du vol de deux avions Paris New York , d'un appartement deux pièces à Paris, d'un rond-point, de quelques feux d'artifice, de quelques camions de déchets et emballages divers ou de combien de choses éphémères mais pas indispensables.*

*Est-ce le début de la réparation d'erreurs du passé ? Encore temps ? Trop tard ? Est-ce un choix courageux ? Et si l'on tentait de ne pas laisser trop d'échelles à poissons pour l'avenir.*

*A chacun ses choix et ses réponses.*

—

*Pour en savoir plus que sur le panneau d'information, rendez-vous sur le site de la commune.*

*Jacques Hocq*



La passe à poisson, après ouverture.

## Les radars pédagogiques rendent leurs comptes

La commune avait installé depuis quelques temps 2 radars pédagogiques : l'un au Port de Juigné, l'autre route d'Asnières (rue des Vignes).

Ils nous permettent d'enregistrer le nombre de véhicules dans les 2 sens, leur vitesse à proximité du panneau et à 100m, l'heure de passage...

Voici les chiffres les plus marquants :

- Le Port de Juigné (pour la période du 28/12/2013 au 23/10/2014)

Véhicules entrants (vers Juigné)	176 077 véhicules
	Vitesse moyenne : 38 km/h
	85% de véhicules entre 0 et 46 km/h
	Vitesse maximale : 92 km/h
	Excès de vitesse : 7%

Véhicules sortants (vers Sablé)	211 859 véhicules
	Vitesse moyenne : 41 km/h
	85% de véhicules entre 0 et 50 km/h
	Vitesse maximale : 112 km/h
	Excès de vitesse : 16%

- Route d'Asnières (pour la période du 24/01/2014 au 23/10/2014)

Véhicules entrants (vers Juigné)	150 129 véhicules
	Vitesse moyenne : 47 km/h
	85% de véhicules entre 0 et 55 km/h
	Vitesse maximale : 110 km/h
	Excès de vitesse : 33%

Véhicules sortants (vers Asnières)	124 879 véhicules
	Vitesse moyenne : 52 km/h
	85% de véhicules entre 0 et 62 km/h
	Vitesse maximale : 109 km/h
	Excès de vitesse : 64%



## Recensement de la population en 2015

Le recensement des habitants de la commune de Juigné-sur-Sarthe se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Trois agents recenseurs recrutés par la commune, se présenteront dans chaque foyer. Les personnes auront le choix de remplir les questionnaires papier ou bien d'y répondre en ligne.

## Recrutement d'agents recenseurs

La commune recrute des agents recenseurs afin de réaliser le recensement de la population qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Les candidatures sont à adresser à "Monsieur le Maire de Juigné-sur-Sarthe - Mairie - Allée du Grand Jardin - 72300 JUIGNE-SUR-SARTHE".

## Infos pratiques

### •Horaires d'ouverture de la Mairie (sauf cas exceptionnel)

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h30 à 12h00

Tél.: 02 43 95 36 11

Fax.: 02 43 92 33 74

E-mail : [mairiejuignesursarthe@wanadoo.fr](mailto:mairiejuignesursarthe@wanadoo.fr)

### •Agence postale

L'agence postale de Juigné (près de la Mairie) est ouverte le lundi, mardi, mercredi, Jeudi, Vendredi de 13h30 à 16h30.

Gérante : Mme Marie-France HUBERT - 02 43 95 36 00

### •Cantine scolaire pour l'année 2013-2014

Les tarifs de la cantine scolaire pour l'année sont les suivants

Repas 1er et 2ème enfant: 3,20 € (par enfant)

Repas 3ème enfant: 3,00 €

### •Garderie Municipale

La garderie municipale est ouverte :

le matin de 07h30 à 08h35

le soir de 16h50 à 18h30

Les tarifs pour l'année scolaire 2013-2014 :

0,67 € par demi-heure (0,60 € à partir du 3ème enfant)

### •Recensement des jeunes de 16 ans

En application de la loi n°97-1019 du 28 octobre 1997, les jeunes filles et garçons sont tenus de se faire recenser le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

### •Ordures ménagères et sacs jaunes

Pour la collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes, la commune a été divisée en 2 zones (ouest et est).

Le ramassage des ordures ménagères a lieu pour l'ensemble de la commune le lundi matin tous les 15 jours. (semaine paire pour la zone Ouest et semaine impaire pour la zone Est).

Les sacs jaunes sont eux collectés le lundi pour la zone ouest (semaine impaire) et le jeudi pour la zone est (semaine paire).

Des plannings sont à votre disposition en Mairie et pour tout renseignement, adressez-vous au n°vert dédié - 0800 00 86 28 - ou à la Mairie - 02 43 95 36 11.

### •Déchetteries

Déchetterie de la Communauté de Communes de Sablé :  
Horaires d'ouverture (toute l'année)- Z.A. La Denisière à Sablé :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 10h à 18h.

### •Collecte des piles

Une borne à piles est installée dans le hall de la Mairie et permet de collecter toutes les piles : rondes, plates, piles boutons, piles carrées au lithium, les petits accumulateurs de téléphone portable, de perceuse ...

### •Assistante sociale

Mme RENOU

Service Social Départemental

10, avenue des Bazinières

72300 SABLE-SUR-SARTHE

02 43 62 47 22

### •Animaux errants

Nous vous rappelons que votre animal domestique ne doit pas divaguer sur la voie publique sous peine de ramassage par les services municipaux et de mise en fourrière intercommunale. Il vous en coûtera alors 100 € afin de l'y retirer.

### •Le cadastre sur internet

Une simple connexion sur le site [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) vous permet d'éditer gratuitement des extraits de plans, documents nécessaires notamment dans le cadre des formalités liées à un dépôt de permis de construire ; d'effectuer en ligne et en toute sécurité des commandes de feuilles de plan à grand format (format A0) sur supports papier, plastique ou numérique.

### •Salle des fêtes

2 salles de 50 et 100 personnes à louer ensemble ou séparément.

Tarifs : Habitants de la commune / Extérieurs

Salle de 50 personnes : 42 € / 63 €

Salle de 100 personnes : 95 € / 115 €

2 salles : 115 € / 147 €

Vin d'honneur : 20 € / 20 €

Pour des raisons de nuisance sonore, les salles doivent être libérés à 21 heures.

Elles ne peuvent donc pas être louées pour des soirées sauf pour les habitants de la commune.

# URBANISME

## Extensions de constructions existantes

Les travaux sur constructions existantes doivent faire l'objet d'une déclaration préalable lorsqu'ils ont pour effet la création d'une surface comprise entre 2 et 40 m<sup>2</sup> pour les projets situés dans les zones urbaines des communes couvertes par un PLU.

Au-delà, les extensions donnent lieu à un permis de construire.

Entre 20 et 40 m<sup>2</sup>, sont également soumises à la procédure de permis de construire, les extensions ayant pour effet de porter la surface totale de construction au-delà de l'un des seuils fixés par le code de l'urbanisme pour le recours obligatoire à un architecte (soit 170 m<sup>2</sup> pour toute construction sauf agricole).

## Rappel des formalités

Il est obligatoire de faire une déclaration en mairie avant de commencer tous travaux. :

- Constructions nouvelles (abri de jardin, garage, véranda, éolienne, piscine, panneaux solaires, clôtures, parabole, etc...).
- Transformation de construction existante (aménagement de combles, pose de vélux, etc...).
- Changement de destinations.
- Travaux de ravalement.
- Démolition de bâtiment.



## ÉCLAIRAGE PUBLIC : RAPPEL

- Du 16 août au 14 mai : Arrêt de l'éclairage public de 22h30 à 6h30
  - Du 15 mai au 15 août : Arrêt complet de l'éclairage public.
- Les éclairages permanents actuels (carrefours, mairie, centre) sont maintenus.

**LE PETIT JUIGNEEN**  
est  
**déposé dans chaque**  
**boîte aux lettres**  
**Si vous ne le recevez**  
**pas, contactez la**  
**mairie.**

## VOUS AVEZ LA FIBRE REPORTER !

Vous avez envie de publier un article, un reportage.....

N'hésitez pas à nous contacter.

Le Petit Juigné, Mairie  
Place du Grand Jardin, 72300 Juigné-sur-Sarthe.  
Mail : [mairiejuignesursarthe@wanadoo.fr](mailto:mairiejuignesursarthe@wanadoo.fr)

## Liste des artisans et commerçants

### Agence immobilière

#### •Agence Jean-Michel PATAULT

M. PATAULT Jean-Michel  
9, rue Raymond Dubois 0243922188

### Alimentation générale

#### •EPI Services

Mme HUBERT Marie-France  
25, rue du Clos Chauvin 0243953701

#### •Charcuterie à la ferme

##### **SNC La Jaluère**

M. et Mme FORTIN Joël  
La Jaluère 0243958096

### Entreprise de nettoyage

#### •Nettoyage Services

M. et Mme BIGOT Christophe  
31, rue du Clos Chauvin 0243955012

### Vente, entretien et réparations de véhicules

#### •Garage TOUCHET

M. TOUCHET Christophe  
Route d'Asnières 0243951673

#### •Juigné PL

M. DENIAU Patrick  
Port Etroit 0243950430

### Ferronnerie d'art

#### •BONNIN Patrick

M. BONNIN Patrick  
27, rue Haute 0243927263

### Menuiserie

#### •HPB - HUREAU Pascal

M. HUREAU Pascal  
La Mine 0243925720

### Peinture extérieur intérieur

•Bruno PROUST 02 43 95 41 67  
06 47 97 86 09

#### •Ravalement de façades

M. Kahn Bekir  
Rue du Clos Chauvin

### Restaurant - Bar

#### •Bistrot Des Vignes

Crosmier Sylvain et Le Baron Gwenolla  
15, rue des Vignes 0243958244

### Travaux de maçonnerie générale

#### •LEGAY BATIMENT SARL

M. LEGAY Didier  
Les Places 0243953737

#### •DA SOUSA SILVA Joaquim

M. DA SOUSA SILVA Joaquim  
Les Places 0243959175

## Se protéger des cambriolages

La gendarmerie de Sablé vous fait savoir qu'il y a eu, malgré leurs patrouilles, sur les communes de Sablé et Solesmes, une vague de cambriolages. Pour éviter que cela vous arrive voici quelques conseils de sécurité.

### Quelques conseils pour protéger son habitation :

- 1° Cloturez votre propriété et fermez votre portail à clef, la nuit ou en votre absence.
- 2° Equipez-vous d'un éclairage d'entrée ou de jardin fonctionnant avec un détecteur de mouvement.
- 3° Fermez vos volets ainsi que vos portes d'entrée. Ces portes doivent être le plus sécurisés possible (système anti-dégondage, serrure 3 points).
- 4° Si vous êtes équipés d'une alarme faites en sorte qu'elle détecte l'intrusion le plus tôt possible et vous en informe aussitôt.
- 5° Si vous êtes équipés d'un système de vidéo surveillance, placez judicieusement vos caméras et faites en sorte que l'enregistrement soit sauvegardé auprès de votre fournisseur d'accès plutôt que sur l'ordinateur familial.
- 6° Prenez le temps de photographier vos objets de valeur (bijoux, tableaux, matériel high-tech) et notez leurs caractéristiques (marque, type, numéro de série,...) sur une liste disponible sur [www.liste-objets-voles.fr](http://www.liste-objets-voles.fr) ou directement sur votre smartphone avec l'application "Cambrio Liste" pour Apple et Android.

### Les bonnes habitudes en cas d'absence :

- 1° N'informez de votre départ que les personnes de confiance qui pourront éventuellement relever votre courrier, ouvrir et fermer les volets. Evitez les mots d'absence sur la porte ainsi que sur les réseaux sociaux. Vous pouvez transférer vos appels sur votre téléphone portable.
- 2° Entretenez ou faites entretenir la végétation de votre domicile pour ne pas donner l'impression d'un logement vacant. De plus pensez à ranger outils et échelle dans un local fermé afin de les protéger du vol et qu'ils ne servent pas à vous faire cambrioler.
- 3° Dans le cadre de l'opération "tranquilité vacances", signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Si malgré tout vous êtes victime d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage, ne touchez à rien et informez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie (en appelant le 17)

La lutte contre le vol est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention pour préserver votre habitat et celui de vos voisins. N'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

## **En cas d'urgence composez le**



**et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre.**

Pour en savoir plus :  
[www.referentsurete.com](http://www.referentsurete.com)  
[www.liste-objets-voles.fr](http://www.liste-objets-voles.fr)

Votre gendarmerie à Sablé-sur-Sarthe :  
1, rue des Anciens combattants Afrique du Nord  
72300 Sablé-sur-Sarthe.



# JUIGNE FETE NOEL !

Le vendredi 12 décembre

A partir de 17h00

Place du GRAND JARDIN

Marché de Noël organisé par nos écoles :

Vente de confiseries, de décorations, de bijoux et les créations de nos enfants.

**18h30 Arrivée magique du père Noël et illumination du sapin**

Vin chaud et dégustations de produits locaux, offerts par les artisans  
commerçants de la commune

Animation Zumba

Le samedi 13 décembre

De 10h00 à 14h00

Poursuite du marché de Noël et vente de gaufres.

